

**ASSOCIATION ACCUEIL SOLIDARITE
DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF**

78 rue des Martyrs BP 70337

76503 ELBEUF CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

ACTHEOS BSEC

52, Rampe Bouvreuil
76000 ROUEN



Association ASAE

*RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS*

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION ACCUEIL SOLIDARITE DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF tels qu'ils sont annexés au présent rapport et qui font ressortir un déficit de l'exercice de 37 288 €,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

ROUEN

52 rampe Bouvreuil
76000 Rouen
Tél. +33(0)2 35 88 62 00

PARIS

6 avenue du Coq
75009 Paris
Tél. +33(0)1 40 16 55 10

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Application de la réglementation spécifique aux Associations

Les comptes annuels des associations du secteur sanitaire et social sont établis conformément à des règles spécifiques prévues par les règlements n° 99-01 et 99-03 du CRC ainsi que par l'avis n° 2007-05 du CNC. Nous nous sommes assurés que les modalités d'arrêté des comptes annuels de votre Association établis au 31 décembre 2010 étaient conformes à ces dispositions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.


III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

ROUEN, le 26 avril 2011

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
Société Commissaire aux Comptes Inscrite



Cécile LETERC



François LAMY

**COMPTES ANNUELS ANNEXES AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ACCUEIL SOLIDARITE DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF

BILAN

ACTIF	EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 (12 mois)			EXERCICE CLOS LE 31/12/2009 (12 mois)
	BRUT	AMORT. et PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	334	334		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 524		1 524	1 524
Constructions	447 664	151 667	295 997	315 314
Installations techniques, matériel et outillage	10 121	10 121		
Autres immobilisations corporelles	299 517	179 422	120 095	138 828
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	153		153	153
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	196		196	196
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 465		5 465	3 710
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	764 974	341 544	423 430	459 725
STOCKS				
Matières premières, approvisionnement				
En-cours de production de biens et de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	121 060		121 060	47 060
AUTRES CREANCES				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	12 733	9 020	3 713	2 406
Organismes sociaux	2 969		2 969	312
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires				
Autres	4 013		4 013	1 683
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				52 509
DISPONIBILITES	271 819		271 819	277 873
TOTAL ACTIF CIRCULANT	412 594	9 020	403 574	381 844
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 240		1 240	2 376
TOTAL GENERAL	1 178 808	350 564	828 244	843 945

VISA POUR AUTHENTIFICATION
B.S.E.C.

ACCUEIL SOLIDARITE DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF

BILAN

PASSIF	EXERCICE CLDS LE 31/12/2010 (12 mois)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2009 (12 mois)
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	271 761	271 396
Réserves	3 603	3 603
Report à nouveau	(25 630)	(25 630)
RESULTAT	(37 288)	(30 455)
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
. Apports		
. Legs et donations		
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables	71 186	66 802
. Réserves sous contrôle de tiers financeurs	(39 353)	(4 149)
. Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	125 357	120 785
Provisions réglementées	3 262	3 262
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	372 897	405 615
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	36 600	36 600
Provisions RTT		
TOTAL PROVISIONS	36 600	36 600
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	126 100	116 716
Sur autres ressources		
TOTAL FONDS DEDIES	126 100	116 716
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	129 734	134 770
Avances et acomptes reçus sur Commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 842	27 411
Dettes sociales et fiscales	91 755	87 940
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 894	21 894
TOTAL DETTES	284 225	272 014
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 422	13 000
TOTAL GENERAL	828 244	843 945

VISA POUR AUTHENTIFICATION
B.S.E.C.

ACCUEIL SOLIDARITE DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 (12 mois)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2009 (12 mois)
Ventes		
Prestations de services		
Variation de stock		
Produits des tarifications relevant de la loi sociale	754 916	788 944
Subventions d'exploitation	174 398	140 784
Reprises sur provisions	50 616	31 823
Autres produits	48 681	36 051
TOTAL PRODUITS COURANTS	1 028 611	997 602
Achats consommés	117 627	115 794
Services extérieurs	134 175	117 576
Autres services extérieurs	76 158	77 450
Impôts et taxes	39 986	38 079
Rémunérations du personnel	419 764	404 993
Charges sociales	185 910	171 468
Autres charges de gestion courante	930	1 033
Dotations aux amortissements	43 374	45 013
Dotations aux provisions		500
Engagements à réaliser	60 000	60 000
TOTAL CHARGES COURANTES	1 077 924	1 031 906
RESULTAT COURANT	(49 313)	(34 304)
Produits financiers	7 589	638
Charges financières	5 711	5 934
RESULTAT FINANCIER	1 878	(5 295)
Produits exceptionnels	10 148	9 145
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 148	9 145
TOTAL PRODUITS	1 046 348	1 007 385
TOTAL CHARGES	1 083 636	1 037 840
RESULTAT COMPTABLE	(37 288)	(30 455)

VISA POUR AUTHENTIFICATION
B.S.E.C.

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de 828 244 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 37 288 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n° 99-01 et 99-03 du C.R.C. et de l'avis n° 2007-05 du C.N.C.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue de chaque composant.

Gros œuvre	30 à 50	ans
Façades et étanchéités	20 à 40	ans
Installations générales et techniques	15 à 30	ans
Agencements des constructions	5 à 25	ans
Matériel et outillages	3 à 10	ans
Matériel de transport	5	ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10	ans
Autres	1 à 10	ans

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS REGLEMENTEES (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.2)

Ce poste regroupe les provisions constituées conformément aux obligations spécifiques imposées par la réglementation budgétaire (instruction budgétaire et comptable M22) incluant :

- *Différence de réalisation d'éléments d'actif: (contrepartie des produits financiers et plus-values de cessions affectées en ressource de la section d'investissement).*

PROVISION RTT (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.3)

Ce poste enregistre les provisions constituées pour financer le passage aux 35 heures selon le mode de calcul instauré par les organismes financeurs.

Le solde de la provision à la clôture de l'exercice sera repris au cours des exercices futurs au rythme fixé par les financeurs.

PROVISION CONGES PAYES

En application de l'avis du C.N.C. n° 2007-05 du 4 mai 2007, le montant de la créance envers les financeurs correspondant au montant de la provision pour congés à payer, charges incluses, à l'ouverture de l'exercice 2007 apparaît au débit du compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification » et figure au passif du bilan au poste « Report à nouveau » en moins des fonds propres de l'Association.

La variation de la provision au titre de l'exercice a été comptabilisée au compte de résultat.

PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Le montant des indemnités versées au départ en retraite des salariés, conforme à la convention collective, est pris en charge par les organismes financeurs et ne fait donc pas l'objet d'une provision globale.

Le montant de provision figurant à ce titre au passif du bilan au 31 décembre 2010 correspond au montant provisionné en accord avec les financeurs.

2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est à signaler au cours de l'exercice.

3 – DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN
--

3.1 TABLEAUX EXPLICATIFS DU RESULTAT ET DU REPORT A NOUVEAU*Tableau explicatif du résultat de l'exercice*

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
GESTION CONTROLEE (1)	38 234	
GESTION LIBRE (2)		946
RESULTAT DE L'EXERCICE (1+2)	37 288	

Tableau explicatif du report à nouveau

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
ACTIVITES EN GESTION CONTROLEE A AFFECTER :		
- A L'EXERCICE N ⁽¹⁾	30 984	30 983
- A L'EXERCICE N+1 ⁽¹⁾		
- NON AFFECTE	23 189	
- VARIATION CP	16 163	
SOLDE	39 353	
GESTION LIBRE		

⁽¹⁾ Affectation au Compte Administratif après approbation des Comptes Annuels

3.2 TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES INSCRITES AU BILAN

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
		Dotation	Prélèvements	
- Réserve pour investissements	181 839			181 839
- Réserve de trésorerie	66 802			66 802
- Excédent affecté à l'investissement				
- Réserve de compensation		4 384		4 384
TOTAL RESERVES	248 641	4 384	0	253 025
Différence de réalisation d'éléments d'actif	3 262			3 262
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 262			3 262

3.3 TABLEAU DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
		Dotation	Reprise	Utilisation	
- Provisions pour litiges					
- Autres provisions pour risques					
- Provisions charges					
- Provision pour départ en retraite	36 600				36 600
- Autres provisions pour charges					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 600				36 600

3.4 FONDS DEDIES

Il s'agit des ressources reçues affectées à un usage particulier qui n'étaient pas encore utilisées à la date de clôture de l'exercice.

Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/N-1	+ Dotations	- Utilisations	31/12/N
Dons et legs				
Subventions de fonctionnement	116 716	60 000	50 616	126 100

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 TABLEAUX DES RETRAITEMENTS ENTRE RESULTAT COMPTABLE ET RESULTAT BUDGETAIRE

Résultat comptable des établissements en gestion contrôlée	< 38 234 >
+ annulation variation provision congés payés	9 644
+ dotation aux amortissements par composants non prise en compte par les financeurs	
- dotation aux provisions pour indemnités de départ en retraite prise en charge par les financeurs	

Résultat de l'exercice aux comptes administratifs < 28 590 >

4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129 482
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	129 482

4.3 EFFECTIFS (à la clôture de l'exercice)

Nombre de salariés : 21

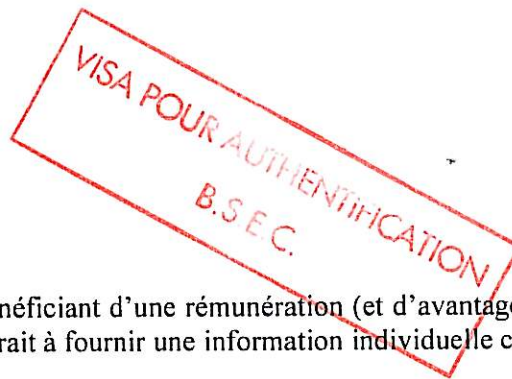
Nombre d'ETP : 12.85

4.4 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Personnes concernées :

- Président
- Trésorier
- Directeur

Une seule des personnes concernées bénéficiant d'une rémunération (et d'avantages en nature), l'indication de cette information conduirait à fournir une information individuelle confidentielle.



4.5 SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010

SECTION D'INVESTISSEMENT 2010 CONSOLIDE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Fonds Propres :		Fonds Propres :	
		Subventions d'investissement :	14 435
Reprise sur subventions amortissables :	9 863	Amortissement dérogatoire :	
		Différence sur réalisation d'actifs :	
Remboursement d'emprunts :	5 288	Emprunts souscrits en cours d'année :	
		Dotation aux amortissements :	43 375
Investissements de l'année :	7 080	Valeur nette des biens cédés :	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	7 080	Immobilisations corporelles	48
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Immobilisations en cours		Immobilisations en cours	
TOTAL EMPLOIS	22 231	TOTAL RESSOURCES	57 858
Excédent au 31/12/2010	105 050	Excédent au 31/12/2009	69 423
TOTAL	127 281	TOTAL	127 281

VISA POUR AUTHENTIFICATION
B.S.E.C.